

Le budget—M. Nystrom

Il y a un ou deux autres points du budget qui appellent des commentaires, monsieur l'Orateur. Il s'agit surtout du logement. Nous savons tous que les mises en chantier ont baissé au chiffre désaisonnalisé de 173,000 en 1974, par rapport à 269,000 en 1973. Une telle baisse s'attribue aux taux hypothécaires exorbitants de même qu'au coût inflationniste des terrains et des matériaux de construction. La plupart des Canadiens à revenus moyens et modestes ne peuvent plus se permettre d'acheter une nouvelle maison. Le ralentissement dans ce secteur entraîne des mises à pied dans les industries forestières et de bois d'œuvre de certaines régions du pays. Malgré cela, cependant, qu'offre le budget à ceux qui voudraient s'acheter une maison?

Le ministre commence par répondre qu'ils peuvent obtenir la subvention de \$500 accordée pour la construction d'une maison. Comme le faisait observer le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) l'autre jour, une subvention de \$500 accordée à cette fin de nos jours a la même valeur qu'une arachide pour un éléphant affamé. Elle ne vaut rien.

En deuxième lieu, il y a le Régime enregistré d'épargne-logement. J'en ai déjà parlé.

Ensuite il y a la baisse de la taxe de vente sur les matériaux de construction, mais aucun mécanisme n'est prévu pour veiller à ce que ce soit le consommateur et non le constructeur qui en bénéficie. Souvent, toute économie possible est absorbée par l'intermédiaire du secteur privé. Mon parti a toujours été en faveur de l'abolition de la taxe de vente sur les matériaux de construction, mais uniquement si l'économie est transmise au constructeur de maison, ou si celui-ci obtient une remise sous forme de concession fiscale. L'économie de la taxe ne doit pas revenir à l'entrepreneur privé.

● (1630)

Nous devrions traiter le logement comme un droit social et le retirer du marché privé de la spéculation. Ce n'est pas ce qu'a fait le ministre. A la place, en accordant aux entrepreneurs privés des exemptions fiscales sur certains revenus, peu importe leur source, il espère encourager la construction d'immeubles à logements. Les propriétaires de ces immeubles les loueront peut-être à des taux usuriers et les locataires seront sans protection. Dans ces circonstances, le logement devrait être considéré comme un droit social, comme l'instruction et les soins médicaux, et ne devrait pas être abandonné aux caprices du marché privé ou aux mains des entrepreneurs.

Nous devrions injecter des centaines de millions de dollars dans la construction de logements publics subventionnés, afin de rendre la vie plus tolérable aux personnes à faible revenu. On devrait dire aux banques, aux institutions financières et aux compagnies d'assurances qu'elles doivent affecter une part de leur capitaux de placement aux hypothèques, à des taux d'intérêt, mettons, de 6 p. 100. Le gouvernement n'a rien fait de tout ça. C'est pourtant ce qu'il faut faire, si on veut considérer le logement comme un droit social à la portée de tous les Canadiens.

D'autres députés de mon parti traiteront d'autres aspects du budget au cours du débat qui y est consacré. Je m'inquiète du coût de la vie et de ce que le ministre des Finances et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) n'ont pas réussi à vaincre l'inflation. L'exposé budgétaire ne s'y essaie même pas. Il ne renferme rien qui puisse aider le simple citoyen, alors même que le taux d'inflation chez nous se situe entre 11 et 12 p. 100 par année. Le ministre a prêté que le taux d'inflation serait d'environ 10 p. 100; à l'heure actuelle, le niveau de chômage est probablement

[M. Nystrom.]

supérieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière.

Il est temps que le gouvernement intervienne pour freiner l'inflation au Canada. Nous devrions établir une commission de révision des prix qui, investie de pouvoirs spéciaux, étudierait tous les prix et les aspects des prix, et ordonnerait le rétablissement de prix normaux toutes les fois que son étude mettrait en lumière, comme il faut s'y attendre, des prix et des profits excessifs.

Nous devons aussi étendre le système du double prix, qui s'applique actuellement au blé, au pétrole et au cuivre, à tous les matériaux de base, y compris le minerai de fer, l'acier et le bois d'œuvre. C'est uniquement par des mesures de ce genre que nous pouvons espérer freiner l'inflation au Canada et nous mettre à l'abri de l'inflation internationale. Or, ce n'est pas ce que nous faisons à l'heure actuelle.

J'ai remarqué que le budget ne s'occupait pas de l'agriculture. Le terme «agriculteur» n'a même pas été prononcé. Nous connaissons tous les problèmes actuels de l'industrie du bœuf.

M. Gillies: C'est le gouvernement qui est à la source du problème.

M. Nystrom: Et nous connaissons les difficultés qu'éprouvent les éleveurs de bovins.

M. Gillies: Là encore, c'est la faute du gouvernement.

M. Nystrom: Le ministre de l'Agriculture a assuré la Chambre que le gouvernement adopterait rapidement une politique concernant le bœuf. Où est cette politique? Qu'est devenue la promesse du ministre? Le budget aurait dû garantir financièrement la vitalité et la prospérité de l'industrie du bœuf, y compris l'élevage de bovins. En outre, le budget ne parle pas de crédits destinés aux programmes de stabilisation agricole, ni d'accroissement de l'aide aux pays frappés par la famine.

Le gouvernement a tort de ne pas consacrer au moins 1 p. 100 de notre produit national brut à l'aide étrangère, et de ne pas fournir des aliments aux peuples du monde qui crèvent de faim. Le budget aurait dû en contenir la promesse; cette omission est immorale. Il est immoral de ne pas produire autant de nourriture que nous le pouvons pour venir en aide à nos concitoyens qui sont dans le besoin et aux millions d'hommes qui souffrent de la famine dans le monde entier.

Mes collègues apporteront d'autres précisions sur l'attitude de notre parti au cours du débat sur le budget. Étant donné les lacunes du budget, qui n'aide pas suffisamment l'homme de la rue, et étant donné que le coût de la vie continue d'augmenter et que la manne des richesses continue à se déverser sur les riches et les sociétés de ce pays, j'aimerais proposer un sous-amendement à l'amendement du chef de l'opposition.

Je propose donc, appuyé par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent):

Qu'on modifie l'amendement en remplaçant le point final par un point virgule, et en y ajoutant ce qui suit:

«et parce qu'il n'accorde aucun avantage fiscal important aux Canadiens de faibles et moyens revenus, alors que les Canadiens à revenus élevés et les sociétés bénéficient de réductions fiscales injustifiées».